



الاتحادية الجزائرية لكرة الطاولة  
Fédération Algérienne de Tennis de Table



Agrément n° 067/77 du 15.01.1977

Siège : Complexe Olympique Mohamed Boudiaf, Dely-Ibrahim Adresse : BP 562, El- Biar 16030 Alger  
Tel / Fax : (213) 23 25 82 52 - Site Web: [www.fatt.dz](http://www.fatt.dz) - E-mail : [fattalgeria@yahoo.com](mailto:fattalgeria@yahoo.com)

---

# PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE GHERMOUL, ALGER LE 08 MARS 2014

**E**n l'an deux Mille Quatorze, le Samedi Huit Mars à 10h30, s'est tenue à la salle des œuvres sociale du Ministère de la Jeunesse et des Sports, avenue Ahmed Guermoul, Alger, l'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération Algérienne de Tennis de Table, sous la présidence de Monsieur ZITOUNI Kamel, Président de la Fédération, en présence de Monsieur YAKER Kamel, représentant du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

**Etaient Présents** : 46 Membres (Voir Liste d'émargement).

**Ligues (15)** : Alger, Ain Defla, Blida, Boumerdes, Chlef, Constantine, Laghouat, Médéa, Tizi Ouzou, Mostaganem, Tiaret, Tindouf, Tamanrasset, Ouargla, Mila.

**Clubs (11)** : M.C.Alger, R.C.Arbaa, A.J.S.Khroub, N.A.S.R.Médéa, A.C.Boudouaou, U.S.Baraki, N.R.W.Alger, A.P.D.S.F.Tiaret, A.S.F.Arbaa, F.S.R.U.Bouzaréah, I.R.B.Bougara.

**Membres du Bureau fédéral (08)** : Zitouni Kamel, Beldjelali Rachid, Omari Halim, Benzahi Mohamed Sofiane, Khoussa Abdellah, Benkaci Youcef, Zerkani Ahmed, Ammar Tayeb.

**Anciens Président (03)**: Ouardi Nouredine, Kaci Abdenour, Bouziane Errahmani Khaled.

**Responsables technique et administratif (04)**: Messaoudi Abdenacer, Derkaoui Chérif, Mejdoub Abdelkader, Marouf Zaghla.

**Représentants (05)** : Sport militaire, Sebia Abdelghani, Atba Benatba Ahmed, Belkadi Aissa, Bouclaras Fatiha.

Le Président, Monsieur ZITOUNI Kamel commença par souhaiter la bienvenue aux membres présents puis invita l'ensemble des membres présents à se lever pour saluer l'Hymne national avant de donner la parole à Monsieur MESSAOUDI Abdenacer, secrétaire général, pour donner le compte des présents et vérifier ainsi le quorum nécessaire à la tenue de l'assemblée générale, qui était comme suit :

- Composante de l'AG/FATT : **68 membres**
- Quorum nécessaire (50%+1) : **35 Membres**
- Nombre de membres présents : **46 membres**

A la suite de quoi, le secrétaire général annonça que l'assemblée générale pouvait se tenir règlementairement selon ses statuts.

Monsieur YAKER, représentant du MJS, intervient à son tour pour donner des orientations sur l'organisation de l'AGO et souhaite plein succès aux travaux de l'assemblée général.

Le président, reprenant le parole, fit lecture de l'ordre du jour suivant et le proposa à l'adoption:

- I. Adoption du procès verbal de l'A.G.O du 1 Février 2013
- II. Adoption du bilan moral et technique 2013
- III. Adoption du bilan financier 2013
- IV. Plan d'action et prévisions budgétaires 2014.

**Ordre du jour adopté à l'unanimité.**

Ensuite le président donna la parole à monsieur BELDJELALI Rachid, 1<sup>er</sup> vice-président, qui annonça la tenue des cérémonies suivantes :

**A** - Une minute de silence, de recueillement et d'hommage à la mémoire des dirigeants et pongistes disparus suivants, ainsi qu'à ceux qui auraient pu être oubliés :

- CHENTOUF Mokhtar
- NOURI Hamid
- OUKACHBI Abdelaziz
- BETTINE Benameur
- BOUREZG Djillali
- El BEY Mohamed Lekbir
- MECHATI Mohamed Salah
- OUEDFEUL Kamel
- MECHKOUR Sana
- REZOUG Djamel

**B** - A l'occasion du 8 Mars, journée mondiale de la femme la fédération a tenu a marquer cet événement en honorant quatre femmes parmi celles qui ont marqué de leurs empreintes le tennis de table algérien en leur offrant des trophées et des cadeaux:

\*Anciennes joueuse de l'équipe nationale :

- M<sup>me</sup> BOUAZIZ Nacera - remis par le président
- M<sup>me</sup> NECHAB Souad - remis par le représentant MJS
- M<sup>elle</sup> MEDJOUB Souhila - remis par le 2<sup>ème</sup> Vice président
- M<sup>me</sup> MENAIFI Asma - remis par Mr OUARDI Nouredine

\*Arbitres internationales :

- M<sup>me</sup> SADI Fela - remis par Mr BOUZIANE Errahmani Khaled
- M<sup>elle</sup> BABOU Safia - remis par le président

**C** - La FATT, à tenu aussi à honorer et récompenser devant les membres de l'assemblée générale réunis, les jeunes talents et champions qui ont représenté dignement le pays à l'occasion du « hopes team and week » arabo-africain qui a eu lieu au Bahreïn du 18 au 21 Février 2014.

Les récompenses ont été remises par le Directeur Technique National qui n'a pas omis d'honorer aussi leurs entraîneurs aussi bien en équipes nationale qu'au niveau des clubs.

- **CHAICHI Abdelbasset , médaille d'or**  
Entraîneur W.R Khemis, Mr GOUASMI Benmira  
Entraîneur national, Mr SEBIA Fekhredine
- **BENYAMINA Mokhtaria, médaille de bronze.**  
Entraîneur A.P.D.S.F Tiaret, Mr BENYAMINA Lahbib  
Entraîneur national, Melle RAHALI Meriem

**D-** Enfin, la fédération profitant de la tenue de cette AGO, a tenue à remettre les diplômes aux wilaya de, Blida, Mila, Médéa, Constantine, Oum El Bouaghi et Ouargla en guise de régularisation des stages de formation tenus en 2009 et 2012.

Après ces cérémonies, le président entama l'ordre du jour proprement dit de l'assemblée général Ordinaire.

## **I - Adoption du procès verbal de l'A.G.O du 1<sup>er</sup> Février 2013 :**

Après un temps donné aux membres pour consulter le document en question, il fut adopté à l'unanimité.

## **II - Adoption du Bilan moral et technique 2013 :**

Après une intervention du président donnant un aperçu résumé du bilan moral et technique de l'année 2013, il donna la parole à l'assistance pour d'éventuelles interventions. A ce titre, deux interventions ont été enregistrées :

- Mr BESSAH Mounir (représentant la ligue de Blida)
  - Félicitations et remerciements pour la bonne gestion du site internet de la fédération.
  - Remarque concernant un passage du bilan moral où il est dit que « la fédération s'est retrouvée sans personnels technique et administratif parti sans préavis, ce qui est faux selon l'intervenant.
  - La fédération a organisé des compétitions dans la wilaya de Blida sans que la ligue n'en soit informée.
  - Cas de cumul au sein du bureau fédéral depuis Avril 2013.
  - Tables offertes par l'ambassade de Chine à la FATT se trouvant à Zéralda, alors qu'elles peuvent être plus utiles à Bougara.
  - Défaut de désignation d'arbitres aux championnats du monde.
- Mr GUENADEZ Abderrezak (représentant le club de l'A.J.S.Khroub)
  - Ce dernier souleva le problème que la fédération lui doit un montant de 340 000,00 DA, réclamé par écrit et resté sans réponse, montant représentant :
    - La différence de 60 000,00 DA d'un dossier de sortie à la Coupe d'Afrique des clubs.
    - Livraison de 3000 balles à la FATT.
    - Prise en charge du déplacement de l'athlète ALIOUA Abderrahmane au Luxembourg sur demande de la fédération.

Le président prit la parole ensuite pour donner des éléments de réponses à ces interventions :

Concernant Mr Bessah, le président répondit comme suit :

- Au sujet du passage du bilan concernant le personnel permanent, nous maintenons ce que nous avons écrit tout en confirmant l'exception de Monsieur BESSAH Mounir qui présenta sa démission après avoir assisté à la première réunion de BF.
- Le deuxième point relatif à l'information de la ligue de Blida, le président de la ligue a été contacté en personne par téléphone et le président, Mr Zitouni s'est déplacé en personne pour le rencontrer mais il ne s'était pas présenté.
- Concernant les cas de cumul, le problème est traité progressivement et de manière à ne pas créer de problèmes sachant que dans certaines structures, il est difficile de procéder au remplacement faute de candidats.
- Au sujet de la non désignation d'arbitres au championnat du monde la C.N.A, après un retard a décidé de ne pas envoyer d'arbitres à cette compétition mondiale, ce que le bureau fédéral a entériné.

Concernant l'intervention de Mr GUENADEZ ; le président répondit que :

- Mr GUENADEZ a été reçu au siège de la fédération où des explications lui ont été données.
- Le remboursement de ces dettes est soumis au moins à la présence de pièces justificatives; or le seul montant pouvant être justifié est le montant de 60 000,00DA représentant la différence entre le montant versé à la banque et le montant retiré pour le dossier de sortie à la coupe d'Afrique des clubs (club de l'AJSK) par des copies présentés par l'intéressé des états de la banque.

- Présenté au vote, le bilan moral et technique fut adopté à l'unanimité.

### **III- Adoption du bilan financier :**

Avant de passer à l'adoption du bilan financier, le président donna la parole à Mr BESSAH Mounir qui a intervenu au sujet du don du COA à la FATT pour demander ; dans quel cadre a-t-il été utilisé ? Le président répondit que le don en question a été utilisé à couvrir un stage des jeunes talents réalisé à Bougara.

Ensuite le président invita le commissaire au compte, Mr KEBIR Mouloud pour donner les conclusions de son expertise.

Dans son intervention, ce dernier fit un rappel des observations faites à l'équipe fédérale précédente qui a fait qu'il avait refusé de certifier le bilan financier 2012 et signale aussi l'absence de la situation financière du 1<sup>er</sup> Janvier au 24 Février 2013.

Dans sa lecture du rapport, il a signalé « qu'il n'a pas relevé d'infraction aux dispositions législatives et règlementaires en vigueur, ni d'élément remettant en cause la conformité des dépenses avec les objectifs auxquels les subventions ont été affectées » de ce fait il annonça qu'il certifia la sincérité et la régularité des opérations telles que retracées sur le bilan. Aussi, la vérification et le contrôle des pièces n'a permis de déceler aucune anomalie.

- Après cela, le président présenta le bilan financier au vote, qui fut adopté à l'unanimité.
- Le président propose à l'assemblée générale la reconduction du mandat du commissaire au compte pour l'année 2014, ce qui fut voté à l'unanimité.

### **IV- Plan d'action et prévisions budgétaires 2014.**

- Le plan d'action présenté par la direction technique nationale et les prévisions budgétaires ont été adoptés à l'unanimité.

Avant de clôturer, le président a invité Mr YAKER Kamel, représentant du MJS à intervenir; celui-ci s'est adressé à l'assistance pour les informer qu'en application de la nouvelle loi N°13-05 du 23 Juillet 2013 relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives, l'existence des ligues de wilaya est soumise à l'affiliation d'au moins six (06) clubs, à défaut les clubs iront s'affilier au niveau des ligues des wilayas limitrophes.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercia les présents pour leur confiance et leva la séance à 11h45mn.

**Le Président**

**Le Secrétaire général**